

Où passe le « pognon de dingue » ?

La direction générale a refusé la demande des salariés (Courrier affiché dans les panneaux syndicaux CGT) de tenir une réunion complémentaire au titre des NAO 2018 pour compenser l'inflation.

Voici la réponse de la DG à votre demande :

OBJET : Réponse à votre courrier en date du 5 septembre 2018

Monsieur,

Monsieur TRAPPIER a bien reçu votre courrier du 5 septembre et m'a demandé d'y répondre.

La négociation annuelle 2018 sur les salaires a abouti à la signature le 25 avril 2018 d'un accord majoritaire avec une politique salariale de bon niveau. Il n'est donc pas envisagé de réouvrir de nouvelles négociations au titre de l'année 2018.

Conformément à l'article 2.1. de l'accord méthode sur l'organisation des négociations collectives dans l'entreprise signé le 11 juillet 2018 à l'unanimité, la négociation annuelle sur les salaires au titre de l'année 2019 débutera en fin d'année 2018 .

Il vous sera communiqué prochainement le calendrier prévisionnel des réunions de négociations jusqu'à la fin de l'année.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, mes salutations distinguées.



Yves PETIT
Directeur des Ressources Humaines

La direction a choisi d'ouvrir les vannes du travail en équipe et du samedi plutôt que **d'augmenter les salaires à la base.**

Cette stratégie des « heures alimentaires » lui permet de répondre **temporairement** aux besoins des salariés et d'acheter la paix sociale, au détriment de la santé et de la vie de famille des salariés.

Compte-tenu des résultats semestriels du groupe Dassault Aviation au 1^{er} semestre 2018 (au verso), des 280 millions d'euros versés par Safran (ce qui représentent l'équivalent d'1 an de bénéfice, c'est-à-dire la vente d'environ 40 Falcon + 11 Rafale), **OUI Dassault peut et doit mieux faire !**

Dans la période actuelle, que ce soient sur les questions de pouvoir d'achat, de l'emploi, de la qualité de vie au travail ou bien de l'avenir d'Argenteuil, les salariés de toutes catégories ont tout intérêt à ne pas rester spectateur de ce qui se passe.

Malgré toute sa bonne volonté, ce n'est pas la CGT seule avec ses 65 syndiqués qui pourra défendre les intérêts de 700 spectateurs !

IMPLIQUEZ-VOUS, SYNDIQUEZ-VOUS !!!

Argenteuil le 20 septembre 2018

FLASH-INFO

S O C I É T É

RÉSULTATS SEMESTRIELS DU GROUPE DASSAULT AVIATION

	1 ^{er} semestre 2018	1 ^{er} semestre 2017
	2 807 millions d'euros	1 415 millions d'euros
Prises de commandes	18 Falcon (y.c. annulations des 5X et premières prises 6X) 12 Rafale (Qatar)	14 Falcon
	1 709 millions d'euros	2 068 millions d'euros
Chiffre d'affaires ajusté (*)	15 Falcon 2 Rafale (France)	17 Falcon 4 Rafale (3 Égypte + 1 France)
	au 30 juin 2018	au 31 décembre 2017
	20 532 millions d'euros	19 460 millions d'euros
Carnet de commandes	55 Falcon (aucun 5X) 111 Rafale (82 Export + 29 France)	52 Falcon (y.c. 5X non annulés) 101 Rafale (70 Export + 31 France)
	1^{er} semestre 2018	1^{er} semestre 2017
Résultat opérationnel ajusté (*)	111 M€	121 M€
Marge opérationnelle ajustée (*)	6,5% du chiffre d'affaires	5,9% du chiffre d'affaires
Recherche et Développement	143 M€ 8,4% du chiffre d'affaires	176 M€ 8,5% du chiffre d'affaires
Résultat Net ajusté (*)	186 M€	166 M€
Résultat Net ajusté (*) /action	22,4 €/action	20,2 €/action
Marge nette ajustée (*)	10,9% du chiffre d'affaires	8,0 % du chiffre d'affaires
	au 30 juin 2018	au 31 décembre 2017
Trésorerie disponible	5 029 millions d'euros	4 121 millions d'euros

N.B. : Dassault Aviation comptabilise l'intégralité des contrats Rafale Export (y compris les parts Thales et Safran), alors que pour les marchés français n'est enregistrée que la part Dassault Aviation.

Principaux agrégats en normes IFRS

Chiffre d'affaires consolidé (**)	1 720 millions d'euros	2 082 millions d'euros
Résultat opérationnel consolidé (**)	124 millions d'euros	112 millions d'euros
Résultat net consolidé (**)	125 millions d'euros	357 millions d'euros

N° 21

19.07.18

